

Droit international privé italien

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Le cours a pour objectif de présenter le droit international privé italien (conflits de lois et conflits de juridictions) dans une perspective comparée. Après une introduction à caractère général basée sur les sources nationales, européennes et internationales, les étudiants sont invités à analyser des décisions de tribunaux italiens qui sont ensuite présentées et discutées, ce qui leur permet de perfectionner leurs capacités d'exposition et leur glossaire juridique.